



## **Taxe sur le grand tuyau de Vale Inco : merci qui ?**

Lors de sa dernière réunion, l'assemblée de la province sud a décidé de se priver de 800 millions de recettes par an, pour le plus grand bonheur de Vale Inco. Histoire d'un scandale qui en cache un autre...

A l'occasion d'un projet de délibération modifiant les tarifs provinciaux d'occupation du domaine public, examiné le 9 novembre dernier, Calédonie Ensemble a proposé d'en profiter pour régler la question de la taxe de 1% sur le chiffre d'affaire de l'usine du sud, ce qui pourrait permettre à la collectivité de disposer de 800 millions CFP de recettes supplémentaires chaque année

Pour justifier cette proposition, nous avons d'abord rappelé les conclusions du rapporteur public du tribunal administratif de Nouméa, dans cette affaire toujours pendante en justice : ***« le domaine public doit être considéré comme une richesse collective (...) il doit faire l'objet d'une exploitation patrimoniale propre à en assurer la valorisation. Bien plus, il incombe au gestionnaire du domaine public, en fixant le montant de la redevance, de veiller à la meilleure exploitation possible du domaine public »***.

Nous avons également rappelé que, tant les juges du tribunal administratif, que ceux de la cour administrative d'appel, ont considéré que le principe de la redevance assise sur le chiffre d'affaires, proposé par Philippe Gomès en 2008, ne devait pas être remis en cause, les magistrats ayant suivi en cela les conclusions du rapporteur public de la cour d'appel, qui indiquait : ***« la circonstance que le tarif de la redevance corresponde à un pourcentage fixe du chiffre d'affaires n'est pas, en elle-même de nature à rendre cet acte illégal »***

Notre proposition a été refusée.

Alors que la province est, pour des raisons structurelles, dans une situation budgétaire difficile, **la majorité Rassemblement-UMP/UC/Avenir Ensemble a donc volontairement privé la collectivité de 800 millions de ressources supplémentaire par an !**

Cela doit rappeler à chacun qu'au Congrès sommeille une autre proposition de Calédonie Ensemble, destinée à combler l'insuffisance structurelle des recettes de la province Sud. **Cette proposition de loi du pays, déjà validée par le Conseil d'Etat, permettrait d'affecter la taxe sur les jeux à la province sud, pour lui rapporter plus de 2 milliards par an.** Mais depuis un an, le bureau du congrès refuse d'en programmer l'examen, pour la simple et unique raison que le Rassemblement-UMP veut utiliser ce financement pour son **projet de télévision politique**, au cas où l'implantation de la Française des jeux et du Loto rencontrerait quelque opposition.

Alors nous le disons haut et fort aujourd'hui à tous les calédoniens : cette attitude est absolument indigne !

**Le R-UMP ne peut justifier aucune des restrictions budgétaires qu'il impose aux administrés de la province, s'il ne fait rien pour augmenter les ressources de la collectivité.**

**Le R-UMP ne peut justifier les cadeaux faits aux opérateurs industriels et de la grande distribution, s'il ne prend aucune mesure pour améliorer la situation de nos concitoyens les plus défavorisés.**

**Le R-UMP ne peut justifier le cadennassage de la liberté d'expression entretenu depuis deux décennies maintenant, s'il entend utiliser l'argent du contribuable pour financer sa propagande politique.**